



Inscription – Année 2019-2020

Pièces nécessaires au dossier d'inscription

• **Pour tous les étudiants**

- La photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- L'attestation d'acquittement de la CVEC (à télécharger : <http://cvec.plateforme-crous.fr/>)
- La copie du diplôme ou l'attestation d'obtention du master 1 de droit (obtenu en Université française)
- Si vous êtes boursier, la photocopie recto/verso de la notification d'attribution conditionnelle de bourse envoyée par le CROUS
- En cas de reprise d'étude (plus de deux ans d'interruption d'études dans votre cursus ou demandeur d'emploi), la fiche de détermination du régime d'inscription délivré par le service de la formation continue. Contact : Mme Amandine Guillou – 02 40 14 15 26 – fc.droit@univ-nantes.fr
- Une photo d'identité
- La Feuille de transfert de départ de votre université d'origine / Si l'étudiant est inscrit dans une autre université en parallèle, une attestation de non inscription à l'IEJ de cette université

Dossier à renvoyer à :

UFR Droit et Sciences Politiques – IEJ
Chemin de la Censive du Tertre
BP81307
44313 Nantes Cedex 3